

Litiges de voisinage et conciliation sur France Bleu Paris

Roland CANDIA en expert à l'antenne



Corentine FELTZ, animatrice de France Bleu Paris en compagnie de Roland CANDIA conciliateur de justice à Fontainebleau

France Bleu Paris a consacré son émission *Les Experts* de vendredi 21 octobre 2016 aux relations de voisinage et interrogé ses auditeurs. Entre voisins ce n'est pas toujours la fête. Alors pour dénouer des litiges l'animatrice de France Bleu Paris, Corentine FELTZ a eu la bonne idée de solliciter les conseils avisés d'un conciliateur de justice. Dans le rôle d'expert Roland CANDIA, conciliateur à Fontainebleau depuis cinq ans.

Mitoyenneté, droits de passage, servitudes, limites de propriété, végétations envahissantes, bruits et nuisances en voisinage. Et puis encore un chien qui aboie sans discontinuer la nuit ; une radio qui crache ses décibels ; une tondeuse agaçante un dimanche matin ou à l'heure de la sieste... « Voilà quelques-uns des problèmes que l'on peut rencontrer quand on a des voisins. Vous n'en pouvez plus et cela se comprend », explique avec allant Corentine, l'animatrice pour introduire l'émission. Le conciliateur de justice est juste là pour vous aider, pour vous apporter des solutions ».

1800 bénévoles en France

Mais au fait qu'est-ce qu'un conciliateur de justice, interroge l'animatrice ? « Un bénévole répond Roland CANDIA qui peut traiter les conflits avant qu'ils se déplacent au tribunal ». « Un service gratuit », reprend l'animatrice. Il y a 1800 en France et on peut les contacter notamment en mairie », enchaîne Corentine, qui a bien préparé son sujet. « La conciliation complète Roland CANDIA est une procédure rapide, simple, gratuite qui permet à deux parties en litige de trouver elle-même une solution amiable ».

« Toujours préférable à une procédure » insiste l'animatrice de France Bleu.

Des voisins sans gêne en Bourgogne

Première auditrice au téléphone, Nathalie de Villiers-sur-Marne. Les voisins de sa maison de Bourgogne sont plutôt compliqués. « Des gens sans-gêne » déplore-t-elle, avec qui elle partage un chemin d'accès « complètement défoncé ». Une dizaine de chats, plusieurs chiens qui errent depuis un terrain pas clos. « Des nuisances devenues

insupportables qui créent une ambiance tendue ». Que peut-on dire à Nathalie, interroge l'animatrice en se tournant vers Roland CANDA.

Toujours privilégier le dialogue

Première suggestion du conciliateur dans ces situations conflictuelles **« tenter le dialogue, rencontrer son voisin »**. A défaut, adresser une lettre simple pour exposer le problème. Sans réponse, revenir avec un courrier recommandé. En cas de non-réponse toujours, se rapprocher d'un conciliateur de justice. **« Et seulement aller en procédure si toutes ces démarches ont échoué »** insiste le conciliateur de Fontainebleau. **« Toujours privilégier le dialogue »** reprend l'animatrice. Elle en profite pour glisser à l'antenne les coordonnées du site **conciliateurs.fr** de la fédération des Conciliateurs de France pour trouver le conciliateur le plus proche de son domicile.

« Chaque fois qu'il est saisi d'un différend, détaille Roland CANDA pour mieux expliquer le déroulement d'une conciliation, le conciliateur se rapproche de l'autre partie et propose une rencontre de conciliation. Elle permet aux parties d'esquisser ensemble une solution. Les deux parties doivent faire un effort pour se rapprocher et trouver ensemble le point de rencontre »

Lors de cette rencontre de conciliation en présence du conciliateur, explique encore Roland CANDA, **« les deux parties sont obligées de s'écouter et d'avancer. Le dialogue ainsi renoué leur permet de mieux comprendre où se situe le problème et d'esquisser la ou les solutions possibles »**.

La soupière de la vieille dame jetée par-dessus le balcon

Nouvel auditeur à l'antenne, Karim est aux prises avec une histoire de compteur d'eau individuel que lui refuse le syndic de la copropriété. **« Chaque logement a droit à un compteur individualisé »** rappelle Roland CANDA. Démarche à suivre : adresser un courrier recommandé au syndic et à Véolia le fermier des eaux. **« Mais je l'ai déjà fait, s'exclame un peu excédé Karim. Rien ne bouge et ça dure depuis 2 ans !** Que faire dans semblables situations, apparemment bloquées, interroge Corentine l'animatrice ?

« Se rapprocher du conciliateur, répond invariablement Roland CANDA. Il invitera les deux parties à une rencontre de conciliation pour tenter de convaincre »

Alexis, de Pontoise, se casse le nez sur la réparation d'un mur mitoyen dont la copropriété ne veut entendre parler. Une histoire qui lui gâche la vie depuis 5 ans, sans parler du délabrement qui va grandissant.

Une gouttière qui dégouline

Des bruits le jour, des bruits la nuit. Françoise de Paris dans le 15e arrondissement de ses voisins du dessus. Deux enfants en bas âge qui courent et crient ; des parents peu soigneux qui claquent les portes, parlent très fort et ne veulent rien entendre !

Françoise n'a pas voulu signaler son problème de nuisances sonores à la police mais s'est retourné vers bailleur social. Qui dit n'en pouvoir davantage **« les nuisances sonores n'étant prises en compte que la nuit après 22h »**.

La dame âgée du deuxième étage voisine d'Isabelle, dans le 16e arrondissement, n'a plus toute sa tête. Elle jette tout ce qui lui tombe sous la main depuis son balcon. Dernier objet récupéré, une soupière en céramique. Laurence, à Auvers-sur-Oise déplore le terrain laissé en friche par les voisins sous sa fenêtre. Tout aussi sans gêne, le voisin de Makila fait dégouliner la gouttière de son garage chez sa voisine...

Il faut communiquer

Nuisances sonores, problèmes de mur mitoyen qui tombe en ruines et dont personne ne se sent responsable, terrain laissé en friche... Les petites et grandes misères de la vie quotidienne en voisinage défilent à l'antenne avec les interventions successives d'auditeurs excédés. Ils n'en peuvent de supporter les indécrottables de leurs voisins. Comment faire quand les gens ne veulent entendre raison interroge inlassablement Corentine.

« Seules solutions répond tout aussi imperturbablement Roland CANDA, **nouer ou renouer un le dialogue »**. Le mot de la fin revient à Corentine FELTZ, l'animatrice de France Bleu Paris. **Pas toujours facile, mais il faut communiquer »**

Vivante, émaillée d'anecdotes souriantes, l'émission de 45 minutes a donné une heureuse occasion à Roland CANDA de passer en revue le rôle des conciliateurs de justice, leurs implantations territoriales, permanences dans les mairies et promouvoir ainsi de belle manière leur activité.

Théo LE DIOURON

Retrouvez l'émission sur France Bleu Paris par le lien <https://www.francebleu.fr/emissions/les-experts/107-1/troubles-et-litiges-de-voisinage-avec-roland-canda>

vendredi 22 octobre 2016 - 9h.

